

LES COOPERATIVES LAITIÈRES DE A À Z !

La FNCL explique ce que sont les coopératives laitières, leurs atouts et spécificités

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation sur le cœur d'activité de ses adhérents, la FNCL - Fédération Nationale des Coopératives Laitières, organisme chargé de la promotion de la coopération laitière et de la défense des intérêts des associés-coopérateurs, s'attache à **fournir le maximum d'informations pour faire comprendre et découvrir les fondements et atouts du système coopératif laitier français** : statut, valeurs fondatrices, chiffres-clés ou encore particularités...

La coopérative laitière est, en effet, une entreprise compétitive et humaine qui travaille une matière première unique aux multiples exigences, le lait.

LA COOPERATIVE LAITIÈRE, UNE ENTREPRISE AVANT TOUT



©Cédric Helsly

Le saviez-vous ?

En France,

- **9 agriculteurs sur 10** sont les associés d'une coopérative
- La coopération laitière, c'est **42 000 associés-coopérateurs et 20 000 salariés**
- Les coopératives laitières, c'est **56% du lait collecté et 45% du lait transformé**

La coopérative laitière est **une entreprise collective**, une société à part entière, au statut juridique particulier, qui appartient à ses éleveurs laitiers, les associés-coopérateurs. Ces derniers **mettent en commun leur production et la commercialise ensemble** dans le but d'augmenter la valorisation de leur lait, **d'optimiser les résultats, et de développer leur accès sur le long terme aux marchés français et mondiaux.**

Comme n'importe quelle entreprise, elle se doit d'être à la fois **durable et concurrentielle** sur son secteur avec des objectifs d'optimisation de son activité économique.

La coopérative laitière, c'est aussi **un contrat coopératif** conclu avec chaque associé-coopérateur, lui-même acteur des choix et engagements de la coopérative. Dans ce cadre, le producteur s'engage à vendre l'ensemble de sa production à la coopérative qui, en retour, la collecte et la valorise au mieux dans un cadre durable.

UNE ENTREPRISE DEMOCRATIQUE A VISAGE HUMAIN

Une coopérative laitière est une société de personne, d'hommes et de femmes, qui **appartient et est au service de ses associés-coopérateurs, les producteurs de lait**. C'est une entreprise fondée sur des valeurs de solidarité, d'équité, de responsabilité, de transparence, de pérennité et de proximité, avec un leitmotiv, « *Ensemble, on est plus forts* ».

Toujours dans le cadre du contrat coopératif, ses administrateurs sont eux-mêmes producteurs de lait, élus par leurs pairs lors de l'Assemblée générale de la coopérative. Ainsi, au travers de la délégation, les associés-coopérateurs sont aussi décideurs dans le cadre de la vie démocratique de leur coopérative. Toutes les décisions et grandes orientations sont prises à la majorité des voix ! Par ailleurs, la coopérative, dans le cadre de ses missions de service, **accompagne ses associés-coopérateurs dans leur développement professionnel**, économique, personnel....



©Cédric Helsly

« *Une coopérative : ce sont des hommes et des femmes de terrain qui se regroupent pour mieux réussir ensemble qu'individuellement* »

Dominique Chargé,
Président de la FNCL

LE LAIT : UN PRODUIT SPECIFIQUE

Les coopératives laitières sont particulières par rapport aux autres coopératives agricoles en raison de la matière première qu'elles travaillent : le lait. C'est une matière **première périssable et non stockable** qui doit subir une première transformation afin être stockée dans l'attente de sa transformation finale.

Le lait nécessite une **astreinte quotidienne** pour les producteurs, impose une collecte au maximum toutes **les 72 heures** et des **conditions sanitaires très strictes**, de la ferme aux sites industriels de transformation. Au-delà de la collecte, une grande partie des coopératives laitières transforment le lait en produits laitiers : yaourts, lait, beurre, fromages... Elles sont donc à la fois des **opérateurs agricoles et agroalimentaires**.

Chiffres clé

L'industrie laitière française a un **chiffre d'affaires de 25,3 milliards d'euros (1/5^e du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire** estimé à 134,4 milliards d'euros).

Source : Esane 2010

Chiffre d'affaires de la coopération laitière française en 2012 : 11,2 milliards d'euros

A propos de la FNCL

La Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL) a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. Elle fédère, défend et représente les intérêts de ces coopératives et de leurs associés-coopérateurs. La FNCL s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents.

En France, au sein de la FNCL, 50 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par 42 000 associés-coopérateurs et 20 000 salariés. La coopération laitière représente 56 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de plus de 11,2 milliards d'euros en 2012. 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.

Contacts presse FNCL

Mérodie Deneuve – 01 49 70 72 87 – melodie.deneuve@fncl.coop